



Vos interlocuteurs

Direction :

Blaise Fenart

Secrétariat :

Virginie Kenneally-Miles

Vie scolaire :

Muriel Martial

+44 (0)20 7736 5863

contact.fulham@lyceefrancais.org.uk

<http://www.lyceefrancais.org.uk>

60 Clancarty Road, London SW6 3AA

Parcours « The Fulham Bilingual »

2 classes de Moyenne Section bilingue MSA/MSB – Reception

2 classes de Grande Section bilingue GSA/GSB– Year 1

2 classes de CP bilingue CPA/CPB– Year 2

2 classes de CE1 bilingue CE1A/CE1B– Year 3

2 classes de CE2 bilingue CE2A/CE2B – Year 4

2 classes de CM1 bilingue CM1A/CM1B – Year 5

2 classes de CM2 bilingue CM2A/CM2B – Year 6

Parcours « français »

1 classe de Petite Section PS

1 classe de Moyenne Section MSC

1 classe de Grande Section GSC

2 classes de CP : CPC et CPD

2 classes de CE1 – CE1C et CE1D

2 classes de CE2 – CE2C et CE2D

2 classes de CM1 – CM1C et CM1D

2 classes de CM2 – CM2C et CM2D

Parents délégués

Des parents délégués élus représentent les parents au conseil d'école, qui se réunit trois fois par an. Les élections ont lieu en octobre.

[Une aide personnalisée](#) peut être proposée à votre enfant de manière ponctuelle ou sur le long terme. Il s'agit pour lui de travailler des compétences spécifiques soit en petit groupe soit avec l'aide d'un enseignant en surnombre dans sa classe. Vous en serez informés par l'enseignant référent.

[Service médical](#)

Une visite médicale a lieu pour tous les élèves en Grande Section de maternelle. L'enseignant de votre enfant peut vous proposer de faire un bilan orthophonique ou un bilan médical dans le cadre du lycée.

Si votre enfant a besoin d'une prise en charge médicamenteuse sur le temps scolaire, il est de votre responsabilité de signer avec le médecin scolaire un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Il est de votre devoir de prendre contact au plus vite avec le bureau de vie scolaire. Aucun médicament ne pourra être donné sans ce document. Une ordonnance d'un médecin vous sera demandée.

[Régime spécifique à la cantine](#)

En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire sévère, vous pouvez demander à bénéficier d'un régime spécifique à la cantine (sans gluten, sans laitage, etc...). Un PAI et un contrat avec la société de restauration doivent être OBLIGATOIREMENT signés. Un pack lunch peut être amené dans les mêmes conditions (PAI obligatoire).

Activités Hors temps scolaire :

L'association « Les Ateliers » organise la garderie du matin et des activités extra-scolaires tous les soirs et le mercredi après-midi.

<https://lesateliers.co.uk/fr/>

Le projet d'établissement

Il est consultable en ligne sur le site du lycée.

Conseil des élèves

Le conseil d'enfants d'école permet aux élèves de s'investir dans la vie de tous les jours à l'école. Ce conseil, présidé par la direction, se tient régulièrement selon un ordre du jour émanant des classes représentées par leurs délégués.

Politique anti harcèlement / Safeguarding

La direction et la vie scolaire sont les référents pour l'école. En cas de situation de harcèlement d'un élève, vous pouvez les contacter directement (direction.fulham@lyceefrançais.org.uk/vsmdo@lyceefrançais.org.uk). Vous pouvez aussi contacter the Childline (ligne téléphone pour les enfants) : 0800 1111.

Associations de parents

Plusieurs d'associations font vivre l'école. N'hésitez pas à les contacter. *L'Amicale Marie d'Orliac*, *Friends of Bilingual*, *A.C.E.* et *l'A.P.L.* (adresses sur le site du lycée). Une matinée d'accueil et de présentation est organisée en septembre.

BCD

Marie gère la bibliothèque de l'école avec l'aide de parents volontaires. Vos enfants pourront emprunter des ouvrages régulièrement.

Réunions de classes

Une réunion de rentrée est organisée dès les premiers jours de septembre. Vous y rencontrerez l'enseignant de votre enfant. Des journées d'entretien seront ensuite organisées dans l'année afin que vous puissiez faire un bilan individuel. Vous recevrez trois livrets scolaires via le site *livreval* en section « française » et deux propres à la section « The Fulham Bilingual ».

Les horaires

MATERNELLE :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h25-15h10 (ouverture 8h15)

Mercredi : 8h25 – 13h15 (ou 11h30 si pas de demi-pension)

ELEMENTAIRE :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 – 15h20 (ouverture 8h20)

Mercredi : 8h30 – 13h15 (ou 11h30 si pas de demi-pension)

Les entrées

Maternelle : A partir de 8h15 jusqu'à 8h25. Les parents rentrent par le portail D (portail maternelle). L'accueil se fait dans la classe entre 8h15 et 8h25. Les parents ne rentrent pas dans le bâtiment. Ils déposent leur enfant à la grille bleue. L'élève sera guidé par un adulte.

Élémentaire : Pour l'élémentaire, ouverture de la grille de l'école à 8h20, début des cours à 8h30. Les enfants pénètrent seuls par les portails élémentaires et attendent les enseignants dans la cour.

Portail A (face au terrain de foot) : entrée des CE2 – CM1 – CM2

Portail B : (face au secrétariat) : entrée des CP – CE1

Visiteurs : Tout adulte pénétrant dans l'établissement a le devoir de passer par le bureau de vie scolaire, d'enregistrer sa visite et de porter le badge visiteur qui lui sera délivré. L'entrée est située au portail C.

Les sorties

Maternelle : Les parents attendent leurs enfants dans la cour derrière la ligne de démarcation. Les enfants des classes maternelles doivent obligatoirement être accompagnés et repris uniquement par les personnes nommément désignées par les parents dans la fiche de renseignement

Élémentaire : Les parents pénètrent dans l'établissement et attendent leur enfant derrière la ligne jaune de sortie, dans la cour.

Règlement de l'école et procédures

Vous devez en avoir pris connaissance et vous y conformer (documents en ligne). Merci de retourner le coupon d'acceptation le jour de la rentrée.

Le règlement de l'école nous engage à refuser toute autorisation de départ anticipé ou de retour tardif, en cours de journée les vendredis ou au moment des vacances. Aucune dérogation à la scolarité obligatoire n'est tolérée. Seules des raisons importantes liées à la santé ou à un événement familial sont acceptées. Vous devrez alors formuler une demande d'absence exceptionnelle par courriel.

En cas d'absence ou de retard d'un élève

1/ Prévenir le plus rapidement possible la vie scolaire par téléphone ou par **courriel de préférence** : vsmdo@lyceefrancais.org.uk

2/ Toujours mettre un mot à destination de l'enseignant (via courriel), aussitôt que possible.

3/ Le portail est fermé à 8h30. En cas de retard, il vous faut attendre que les classes entrent dans le bâtiment pour pouvoir entrer. **Les parents sont priés d'accompagner leur enfant jusqu'au bureau de vie scolaire. Ils ne peuvent se rendre dans la classe.**

La demi-pension

Obligatoire, tous les jours, pour tous les élèves. Le mercredi, les parents peuvent faire le choix de ne pas laisser leurs enfants à la cantine mais le tarif forfaitaire de 5 jours restera inchangé. Les menus sont consultables en ligne.

[Le calendrier](#)

Vous trouverez en ligne le calendrier de la section « française » et celui de « The Fulham Bilingual » qui sont distincts.

[Communication Ecole/Famille](#)

→ La vie scolaire, le secrétariat et la direction communiqueront avec vous via **messagerie électronique**. La lettre aux parents de la direction vous donnera des informations régulièrement.

→ Les enseignants peuvent vous recevoir mais nous vous prions de bien vouloir prendre **rendez-vous** par écrit (courrier ou courriel). Merci de ne pas les déranger le matin, ils sont en charge de leur groupe classe. Dans la classe, les enseignants communiquent avec vous via courriel ou bien par le biais du cahier de liaison.

→ Il est impératif d'actualiser en permanence vos coordonnées téléphoniques et vos adresses électroniques via le serveur inscription du lycée. Vous devez pouvoir être joint en permanence.

→ Enfin, les informations importantes et parfois urgentes sont systématiquement relayées sur le site Internet du Lycée.

[Contacts](#)

Tel : +44 (0)20 7736 5863

Direction : direction.fulham@lyceefrancais.org.uk

Secrétariat : contact.fulham@lyceefrancais.org.uk

Vie scolaire : vsmdo@lyceefrancais.org.uk